

lation de l'équipement électrogène dans la moitié de la centrale qui lui est attribuée. Ils se partageront également tous les autres frais de construction ainsi que toute la production de la centrale.

L'intérêt que l'Hydro-Ontario a pris à l'aménagement hydro-électrique du Saint-Laurent remonte à 1913 alors qu'ont commencé les premières enquêtes sur les possibilités de la section des Rapides internationaux. Malgré l'interruption causée par la guerre, les enquêtes se sont terminées en 1921 et les conclusions en ont été soumises à la Commission mixte internationale établie par le Traité des eaux limitrophes de 1909 pour s'occuper des problèmes se rattachant à l'utilisation des eaux internationales. La Commission internationale ayant favorablement accueilli ces conclusions, une commission mixte d'ingénieurs fut chargée d'étudier les moyens de capter au mieux l'énergie du fleuve. A la suite d'un rapport de la commission d'ingénieurs, les représentants du Canada et des États-Unis signaient en 1932 le traité relatif à la canalisation du Saint-Laurent qui prévoyait la construction, à titre d'entreprise internationale, d'un ensemble d'ouvrages de navigation maritime et d'aménagement hydro-électrique dans la section des Rapides internationaux.

Le traité, cependant, ne fut pas ratifié et, parce que l'entreprise appelait à la fois des travaux intéressants et la navigation et l'énergie hydro-électrique, ne fit rien d'autre que déclencher une suite de discussions, de propositions et de contre-propositions qui ont duré au delà de vingt ans.

Entre 1932 et 1945, comme l'aménagement hydro-électrique du Saint-Laurent traînait en longueur, l'Hydro-Ontario répondit aux besoins croissants d'énergie en partie en acquérant ou en construisant de petites centrales, mais surtout en achetant de plus en plus d'énergie. Depuis 1945, les besoins d'énergie ont doublé et dépassé les approvisionnements d'énergie à vendre. L'Hydro-Ontario a dû, pour faire face à la situation, se lancer dans un vaste programme de construction et a mis en valeur quinze nouvelles sources d'énergie. Les centrales partiellement ou totalement en service à la fin de 1953 ont contribué à augmenter la capacité de pointe assurée des réseaux de l'Hydro de 1,937,500 kW en 1945 à 3,565,350, soit de 84 p. 100. En outre, l'Hydro a négocié des ententes au sujet de l'échange d'énergie avec la *Detroit Edison Company* en 1953 et avec la *Niagara Mohawk Power Corporation* de Syracuse (New-York) et a pu ainsi augmenter la sécurité de ses réseaux en pouvant compter sur une aide en cas de besoin urgent.

Le programme de construction entrepris en 1945 non seulement s'est étendu d'année en année à cause des besoins croissants mais s'est aussi adapté de temps à autre parce que l'autorisation de procéder à l'aménagement hydro-électrique du Saint-Laurent continuait de tarder à venir. Ainsi, l'Hydro s'est lancée pour la première fois dans la production en grand d'énergie électrique par combustion quand elle a construit deux grandes centrales, dont une à Toronto et l'autre à Windsor, réunissant une puissance installée totale de 664,000 kW de courant de 60 cycles. La centrale n° 2 Sir Adam Beck-Niagara, en construction et déjà en partie en service, appelait d'abord une puissance installée de 450,000 kW répartie entre six groupes, mais son effectif ultime a été porté à 1,370,000 kW grâce à l'inscription dans les plans de dix groupes additionnels et d'un ouvrage d'emmagasinement pompé (voir p. 562). A mesure qu'ils seront mis en service, les groupes de cette centrale et ceux d'autres centrales actuellement en construction viendront aider à répondre aux besoins d'énergie jusqu'en 1957.